

Le plan Aquaculture Maroc dévoilé à Tétouan

Dossier de rédaction de H2o
May 2014

Signature de dix conventions relatives au développement de projets aquacoles

L'aquaculture

nationale a le vent en poupe. La filière qui s'est fixée pour objectif d'atteindre 200 000 tonnes de produits de mer et de créer 50 000 emplois directs à l'horizon 2020, vient de se doter d'un plan clair susceptible de pousser vers la réalisation de ces objectifs ambitieux.

Devoilé

le 14 avril à Martil, dans la région de Tétouan, devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le plan Aquaculture Maroc, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement du secteur halieutique, est doté d'un budget global de 1,3 milliard de dirhams. L'objectif fixé par la tutelle à travers l'Agence nationale de développement de l'aquaculture (ANDA) est de baisser la pression sur la ressource halieutique et de s'inscrire dans la tendance observée à l'international puisque sur les 34 millions de tonnes de produits de mer consommés dans le monde, environ 50 % proviennent d'élevages aquacoles. Au Maroc, cette part est quasiment nulle pour le poisson. Tout au plus, on relève quelques élevages d'huîtres et autres coquillages. C'est donc la raison de la signature de dix conventions relatives au développement de projets aquacoles dans l'océan Atlantique (baie de Dakhla) et en Méditerranée, devant SM le Roi Mohammed VI.

Visant la mise à niveau

et la modernisation des différents maillons de la chaîne de valeur du secteur halieutique, ainsi que l'amélioration de sa compétitivité et de sa performance, ces conventions portent sur la réalisation de cinq fermes de conchyliculture et d'une écloserie conchylicole ainsi que quatre fermes de pisciculture et d'une écloserie piscicole sur les littoraux atlantique et méditerranéen. Devant générer quelque 600 emplois directs, ces premiers projets permettront une production annuelle globale de 23 000 tonnes de poissons, 1 540 tonnes de coquillages, 70 millions d'alevins et 60 millions de naissains.

Dans le cadre de la

planification aquacole 2013-2017 et afin d'assurer une bonne exploitation des espaces pouvant faire l'objet de projets aquacoles, l'ANDA a procédé en 2013 au lancement de plans d'aménagement de trois zones identifiées à vocation aquacole (régions de la Méditerranée orientale, de Souss-Massa-Drâa et de Oued Eddahab-Lagouira). Deux plans d'aménagement seront par ailleurs lancés en 2014, qui concerneront les régions d'El Jadida et de Tan Tan-Boujdour. Ces cinq régions à fort potentiel halieutique peuvent abriter 90 projets aquacoles d'une capacité de production annuelle globale estimée à plus de 200 000 tonnes.

Mohammed Masmoudi, Libération (Rabat) - AllAfrica 17-04-2014